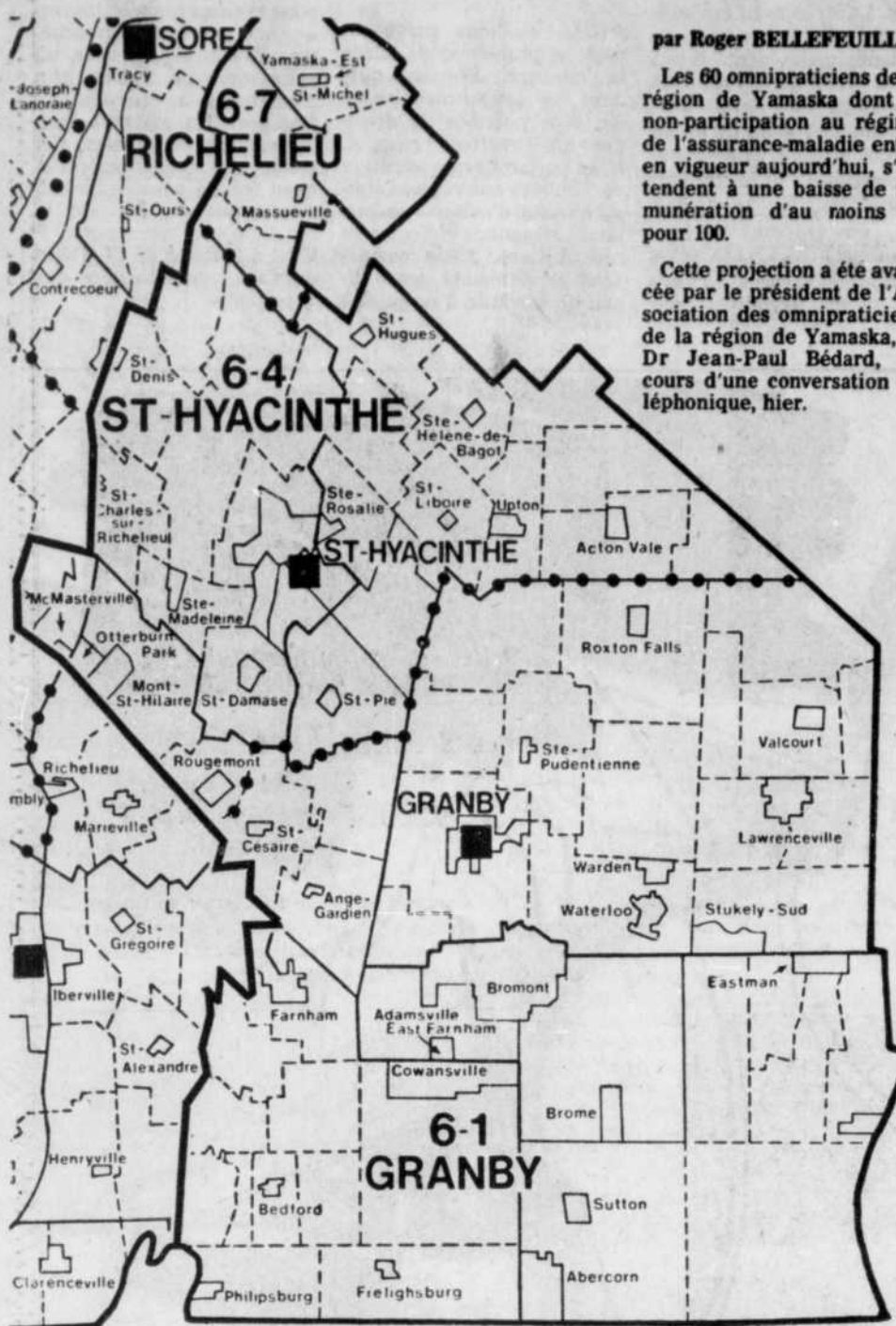


Les omnipraticiens lancent leur offensive



par Roger BELLEFEUILLE

Les 60 omnipraticiens de la région de Yamaska dont la non-participation au régime de l'assurance-maladie entre en vigueur aujourd'hui, s'attendent à une baisse de rénumération d'au moins 50 pour 100.

Cette projection a été avancée par le président de l'Association des omnipraticiens de la région de Yamaska, le Dr Jean-Paul Bédard, au cours d'une conversation téléphonique, hier.

Rappelons que le revenu annuel brut de ce groupe de généralistes pour l'année 1974, selon des données de la Régie de l'assurance-maladie, s'est établi, en moyenne, à \$54,000.

Les omnipraticiens de cette région sont les premiers de la province à recourir à ce mode de contestation pour exprimer leur mécontentement dans le cadre des négociations qui se poursuivent entre leur fédération et le ministère des Affaires sociales. Ils s'impatientent, entre autres griefs, de la lenteur de ces pourparlers, la présente entente étant échue depuis le 30 juin 1972.

Un deuxième groupe à avoir signifié leur non-participation est celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean; l'avis légal de 30 jours dans ce cas devient échu le 28 mai.

La Fédération des omnipraticiens du Québec (FMOQ) compte ainsi 16 associations membres; celles de Montréal et de Québec ont déjà mandaté leur bureau respectif pour déclencher tout mode de pression appropriée, le cas échéant.

Rappelons aussi qu'un patient qui s'adresse à un médecin non participant doit déboursier de sa poche l'honoraire, sans possibilité de remboursement par la régie, sauf dans les cas d'urgence dont l'interprétation est laissée au praticien.

Un laboratoire

Nul doute que ce retour à la médecine "non gratuite", dans la région de Yamaska, sera suivi de très près tant par la FMOQ que par le ministère des Affaires sociales.

Pour la première, il s'agira d'un test sur la pertinence du mode de contestation privilégié jusqu'ici; pour le MAS, il lui permettra de juger s'il doit adopter une attitude de laisser-faire ou de recourir à quelque mesure spéciale pour contrer, sinon tuer dans l'oeuf, ce recours des "omni".

Une évolution satisfaisante, aux yeux des médecins, des présentes négociations pourrait avoir aussi pour conséquence de calmer leur irritation et leur inquiétude.

Rural-Urbain

Selon les données fournies par le Dr Bédard, l'Association de Yamaska compte 72

membres, dont 60 sont aujourd'hui désaffiliés.

Au nombre des 12 autres, on compte les cinq omnipraticiens du CLSC de Farnham et juste en face d'eux, l'autre côté de la rue, occupant une clinique privée, quatre autres généralistes qui n'auraient pas, dans un tel environnement, osé poser le geste de la non-participation.

L'association couvre un territoire d'environ 170,000 citoyens. Les principales agglomérations sont Saint-Hyacinthe, Granby et Cowansville qui, chacune d'elles, comptent au moins un centre hospitalier.

La situation peut se compliquer pour un certain nombre de citoyens de milieu

ruraux qui n'ont pas les services d'un médecin.

Ce peut être le cas, par exemple, pour les municipalités de Brome, de Sutton ou de Knowlton. Les médecins vont à tour de rôle y faire de la consultation chaque soir. Reste à voir si ces gens décideront de garder en poche leur cinq dollars...ou leur "bobo".

Trudeau prêt à affronter les problèmes canadiens



Une scène qui se répète à chaque retour de Mme Trudeau de l'étranger, les retrouvailles avec la famille et Justin, son fils aîné.

OTTAWA (PC) — A son retour à Ottawa hier, le premier ministre Trudeau s'est dit prêt à affronter les problèmes intérieurs, après avoir passé 14 jours à concentrer son attention sur la situation mondiale.

Il doit se rendre aux Communes aujourd'hui pour y répondre aux questions possibles qui lui seront posées sur la politique gouvernementale en matière de restriction volontaire des hausses de prix et de salaires.

On ne prévoit pas que M. Trudeau fasse une déclaration officielle sur son voyage aux Caraïbes.

Il s'agissait de son deuxième voyage à l'étranger cette année et de son quatrième en sept mois. Il a visité quatre pays et participé à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Il quittera de nouveau Ottawa à la fin du présent mois pour se rendre à Bruxelles en tant que participant à la réunion des chefs de gouvernement de l'Alliance atlantique.

Pour le premier ministre, les deux dernières semaines en ont été deux d'immersion totale dans ce que le pouvoir libéral nomme la troisième option: la poursuite d'une collaboration plus étroite avec le Tiers-Monde pour son développement.

Les autorités aux Affaires extérieures ont évidemment qualifié ce voyage de Trudeau dans quatre pays des Caraïbes de succès incontesté, si on le considère comme une visite de bonne entente.

Toutefois, ils réservent leur jugement sur la portée de la conférence du Commonwealth tenue à cet endroit.

Les commissaires de l'enquête Cliche devront corriger certaines omissions

La rapidité avec laquelle les trois membres de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction a mené ses travaux et présenté, dans les détails prévus, son imposant rapport n'aura pas empêché quelques omissions.

Ainsi, le représentant du monde syndical, au sein de la commission M. Guy Chevrrette, a estimé important de préciser, dès le lendemain de la publication du rapport, les correctifs qui seront apportés, dans les prochains jours, au document.

Le premier concerne la composition de l'Office de la construction du Québec, l'organisme qui prendra la relève de la Commission de l'industrie de la construction.

La quarante-huitième recommandation de la Commission Cliche précisait que la

corporation sera formée de trois membres, nommés pour une période de dix ans, ne pouvant être destitués que pour cause.

Ceux-ci jouiraient de l'immunité des juges de la cour supérieure. On y précisait

que le président "devra être un juge de la Cour provinciale" alors qu'on n'indiquait pas la provenance des deux autres membres.

M. Chevrrette a indiqué que l'un de ceux-ci proviendra du milieu patronal tandis que l'autre proviendra des rangs syndicaux.

L'Office de la construction du Québec détiendra le monopole du placement de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, sera chargé de son contingentement, de l'application du décret provincial et de la surveillance des normes de sécurité physique.

Quant au second "oubli" de la commission, il a trait aux amendements qui devraient être apportés à la loi 290.

Les commissaires souhaitent que des présomptions de culpabilité soient institutionnalisées à l'encontre de "travailleurs ou officiers syndicaux accusés d'avoir organisé des arrêts ou des ralentissements de travail illégaux" (Recommandation 53 b).

M. Chevrrette a indiqué que les mêmes présomptions prévaudront contre les employeurs qui déclencheront des lock-out, en période illégale.

Cette omission de la commission avait déjà suscité de nombreux commentaires défavorables dans les rangs syndicaux.

Mot d'ordre de débrayage

MONTREAL (PC) — Un mot d'ordre de débrayage a été lancé officiellement hier parmi la section locale 144 des plombiers de la FTQ-construction pour créer une opposition à l'application des recommandations de la commission Cliche, notamment à la mise en tutelle de cette union.

Aussitôt, les raffineries, qui sont considérées comme le fer de lance d'André Desjardins, l'ex-directeur de la FTQ-construction de retour

depuis quelque temps chez les plombiers — selon La Presse de mardi — ont commencé à ralentir le travail, une mystérieuse maladie semblant frapper soudainement les travailleurs de cet endroit. On a dit devant la Commission Cliche que la FTQ-construction avait une bonne partie de son "armée" à cet endroit où les travailleurs, payés au tarif de l'industrie, y ont des emplois quasi permanents.

Selon les plaintes reçues hier par certaines associations patronales, les deux plus importants chantiers de construction de la métropole, le parc olympique et la Place Desjardins, n'ont pu compter sur les services habituels de leurs plombiers.

Le même scénario, mettant en cause des débrayages et des ralentissements de travail, aurait commencé à se répéter sur de gros chantiers de province conformément à

la tactique utilisée au printemps dernier lors de la bataille de l'indexation.

Alors que les plombiers doivent se réunir ce soir pour discuter à huis clos de la menace d'une prochaine tutelle gouvernementale, les électriciens ont décidé de convoquer une assemblée générale de leurs membres demain.

HOLLISTER Un nouveau confort pour le colostomisé dont l'intestin fonctionne régulièrement

Le pansement protecteur de Hollister introduit un nouveau concept pour la protection du colostomisé dont l'intestin fonctionne régulièrement - le filtre pour les gaz - qui désodorise tout en diminuant la pression. Pas plus gros qu'un mouchoir plié, le pansement protecteur pour la bouche de colostomie est fait d'une pellicule contre les odeurs et contient une compresse absorbante et douce. Un adhésif anti-allergique le fixe parfaitement... sans besoin de ceinture. Au travail comme à la maison, le pansement protecteur pour la bouche de colostomie reste bien fixé en place sur vous.

Les Produits pour Colos (omie) Hollister

Disponibles chez:

brunet

LES PHARMACIES Québec Ste-Foy Lauzon Neufchâtel

Mobylette

Prix à partir de **\$335⁰⁰**

Choix de 6 modèles Accessoires facultatifs

VAS-Y EN GRAND

SUZUKI GT-550

C'EST PAS N'IMPORTE QUOI!

Cylindrée... 543c.c.
 Puissance: 48.5 h.p.
 Carburateur: il y en a 3

Prix sugg.: **\$2,049⁰⁰**

PRESTO SPORTS

4252 boul. Henri-Bourassa 628-2211

OUVERT LE SOIR

BOUCHERIE R. VILLENEUVE

Spécialité **VIANDE PAIX DU GROS**

POUR VOTRE CONGELATEUR

Tél.: 623-1405

1024, AV. BOURG-ROYAL CHARLESBOURG-EST

OUSSI **POISSONNERIE**

STEAK CLUB... 3.18

STEAK BOSTON.....3.14 FILET MIGNON.....4.98
 HAUT DE RONDE.....2.74 STEAK SPENCER.....2.68
 ROSSIF DE COTE DESOSSÉE, 2 A 8 LB... 2.38
 ROTI DE BOEUF, QUALITE A-1... .94

STEAK HACHE... 1.75 ET .79

STEAK DELICATE... 2.49
 (DESOSSEE DE 2 A 5 LB... 2.19
 CROUPE ENTIERE DE 6 A 8 LB...2.25
 PARTIE RONDE, 4 A 5 LB... 2.79
 QUALITE A-1, STEAK-ROSSIF FILET OU T-BONE.....2.78

STEAK DE VEAU... 3.89

ROTI DE VEAU ROULE...1.55 CHOPS DE VEAU.....2.09
 AGNEAU FRAIS, FESSE ENTIERE OU MOITIE... 2.87
 FOIE PORC, 10 ON......68 FOIE VEAU, 10 ON... 1.98

JAMBON FESSE

PRESQUE (QUART DE 3 A 5 LB)
 DESOSSEE (MOITIE DE 5 A 9 LB) 1.28
 ET FUMEE (ENTIERE, 14 A 17 LB)
 JAMBON CUIT TRANCHE... 2.78

JAMBON COTTAGE FUME, 2 A 6 LB... 1.54
 COTTAGE CUIT, 2 A 5 LB... 1.79

BACON EN 10 ON (A DEJUNER) 1.44
 (DE WINDSOR)

PORC FRAIS

CENTRE DU FILET POUR ROTI DE 2 A 7 LB... 1.88
 CHOPS DESOSSEES... 2.10 ET 3.29
 VIANDE HACHEE.....1.39 HAUT DE PATTE......69

CHARCUTERIE FRAIGHE TRANCHE A MESURE

SAUCISSON CELERI......99 SMILI POULET..... 1.10
 SAUCISSON A L'AIL.....1.10 SMOKED MEAT..... 3.50
 SAUCISSON SALAMI.....1.29 GALANTINE VEAU..... 1.59

VOLAILE FRAICHE

POITRINE POULET.....1.75 CUISSE DE POULET......73
 POITRINE DINDON.....1.69 CUISSE DE DINDON......55
 POULET BARBECUE..... 1.49
 CHAPON DE 6 1/2 LB......95 POULET DE 3 1/2 LB......87
 JEUNE DINDON FRAIS, 6 A 10 LB, OU MOITIE... .87
 CANADA CATEGORIE A, EVISCERE

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE

500 RUE ST-JEAN

W.E. BÉGIN

ST-ROCH..... 520 RUE DE LA SALLE
 535 RUE DE LA REINE

AVEC GRAND STATIONNEMENT POUR NOS CLIENTS AU MAGASIN

Deux avions à la disposition des députés pour aller à la baie James



C'est ce type d'avion qui sera mis à la disposition des députés.

Le ministère des Transports mettra deux avions F27 à la disposition des députés qui veulent se rendre visiter les chantiers de la baie James à la fin de la session.

C'est l'assurance qu'a donnée au député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, hier matin, lors de l'étude des crédits de ce ministère.

Le ministre était interrogé sur la politique qui prévaut

lorsque des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires utilisent des avions du gouvernement pour se déplacer d'un point à l'autre de la province.

M. Mailloux en profita pour annoncer qu'il veillerait à réviser la politique de son ministère à ce sujet, disant qu'il avait dû faire face à des situations "abracadabrantes".

L'an dernier, deux libé-

raux avaient dû rembourser des voyages "personnels" qu'ils avaient faits en utilisant des avions du gouvernement. La leçon avait été telle que la situation inverse se présente maintenant. Il est même arrivé à des ministres de voyager dans l'avion gouvernemental, alors qu'ils en avaient le droit, tout en envoyant des membres de leur famille, leur femme ou leur fils, en automobile avec chauffeur privé vers la même destination, même s'il y avait des places de libres dans

l'avion. Tout ça pour ne pas avoir, éventuellement, à rembourser le prix du voyage.

Nous étudions présentement le problème, a déclaré le ministre. J'espère que, dans les mois prochains, il me sera possible de divulguer nos directives à ce sujet. Nous porterons une attention particulière aux régions éloignées afin d'éviter que certaines situations ridicules se reproduisent. Nous comparons actuellement notre ligne de conduite à ce sujet à

celle des autres provinces, devait déclarer le ministre.

Il en profita également pour annoncer que le gouvernement pourrait bien acheter, d'ici quelques mois, un avion de type Falcon afin d'améliorer le service de transport des malades dans les régions marginales. Cet avion, qui serait spécialement équipé pour ce travail, s'ajouterait au DH 125 (à réaction), aux deux avions F 27 et à la flotte de CL 215 et de Canso du ministère des Transports.

Projet d'office de crédit municipal

par Bernard RACINE

(PC) — L'établissement d'un office de crédit municipal, visant à financer le coût d'administration et les investissements municipaux requis au niveau des services publics, a été proposé, hier, à l'Assemblée nationale.

En déposant la motion, M. Fabien Roy (PC-Beauce-Sud), a souligné le fait que plusieurs partis politiques avaient inscrit ce projet à leur programme. "ce qui démontre que la création de cet organisme est en train de faire l'unanimité chez les Québécois".

"La création d'un tel organisme s'impose de plus en plus étant donné la situation pénible dans laquelle se trouvent les municipalités du Québec, que ce soit au niveau de l'endettement ou au niveau des difficultés d'emprunter", a dit M. Roy.

Le député a rappelé que les 144 villes du Québec comprenant plus de 5,000 âmes déboursent en 1975 une somme totale de \$290 millions pour le service de la dette seulement.

"Cela veut dire que le service de la dette a plus que doublé, en trois ans."

"C'est là le point important, le point fondamental de l'urgence nécessaire de doter le Québec d'un office de crédit municipal de façon à pouvoir financer les municipalités au coût de l'administration."

Il a souligné que sa motion ne visait pour le moment qu'à faire accepter par la Chambre le principe de la création d'un tel office.

Rappelant les multiples hausses de taxes municipales annoncées récemment d'un bout à l'autre de la province, M. Roy a noté qu'il "y a de quoi nous faire réfléchir".

Le ministère des Affaires municipales tente bien d'atténuer la situation, mais son budget est insuffisant.

Les édiles sont donc obligés de faire continuellement des pèlerinages à Québec pour tâcher d'avoir des subventions parce que rien ne va plus.

Le danger de cette situation, a-t-il dit, c'est qu'on est en train d'ériger un système complet de subventions discrétionnaires au niveau du

Personnalités en faveur de Morgentaler

(D'après PC) — Un groupe de 29 écrivains et leaders du monde des affaires, du travail et de la religion dont fait partie le maire de Toronto, M. David Crombie, ont demandé au premier ministre Trudeau de libérer l'avorteur montréalais Henry Morgentaler.

Les membres de ce groupe, même s'ils ne sont pas favorables à l'avortement, demandent la libération du Dr Morgentaler parce que, selon eux, le renversement de la décision d'un jury crée un précédent dangereux dans notre système judiciaire.

Par ailleurs, plus de 600 noms de personnes consentantes à passer une journée en prison à la place de l'avorteur seront remis, aujourd'hui, au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

ministère des Affaires municipales.

Ce système place les municipalités dans une situation intolérable et favorise le favoritisme politique, a-t-il dit.

De sorte que, "pour avoir une petite subvention du gouvernement, c'est bien important, parfois, d'avoir un maire du bon bord".

Il ne s'agirait pas d'un précédent, a souligné le député, d'autres provinces canadiennes "ont des réserves avec lesquelles elles peuvent faire des prêts aux municipalités".

M. Marcel Léger (PQ-Lafontaine), a déclaré que son parti était "bien sensibilisé à ce problème". Mais comme le ministre des Affaires municipales Victor-C. Goldbloom était absent, il a demandé que le débat sur cette motion soit reporté à la semaine prochaine, ce qui a été accepté.

LA LIGUE NAVALE DU CANADA



Le Commandant I.C. "Zeki" Pollack, à sa retraite, président de la campagne 1975 pour le district de Québec de la Ligue Navale du Canada annonce que la campagne se tiendra du 7 au 21 mai prochain. Tous sont invités à donner généreusement pour cette oeuvre qui a grandement besoin de notre soutien pour continuer ses activités auprès des deux Corps de Cadets, soit le Champlain et le d'Iberville. (ANN.)

Avec **Glidden** quand tu peintures tu peux être sûr!

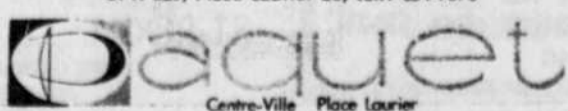
Vente annuelle

Latex blanc
100% latex homogénéisé
LE GALLON

8⁷⁷

Elle peut aussi être teintée moyennant un supplément

R. 29, sous-sol, Centre-ville, tél.: 524-5121 et r. 829, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070



Semi-lustré blanc bleu
LE GALLON

9⁷⁷



Rabais exceptionnels sur les sous-vêtements blancs HARVEY WOODS

Messieurs, une aubaine à ne pas manquer. Sous-vêtements de haute qualité taillés dans un mélange de 80% coton et 20% nylon DuPont d'une fraîcheur durable pour vous offrir une protection sûre. Blanc seulement. P.M.G.XG.

- Camisole sans manches, bord ourlé.
- T-shirt à manches courtes. Encolure et épaules renforcées d'un galon, encolure sans couture.
- Caleçon avec taille élastique.

Rég. 2.50 Spécial **1⁹⁹**
Rég. 3.75 Spécial **2⁹⁹**
Rég. 2.50 Spécial **1⁹⁹**

R. 18, r.-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 818, Place Laurier, 1er, tél.: 651-7070.



CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Dans la purée avec la patate



ma place au soleil
Jacques Normand

De GRAND-SAULT, au Nouveau-Brunswick, on apprend que "plus d'une centaine de véhicules ont fait une halte imprévue, sur la Transcanadienne, à quelques milles de Grand-Sault, N.B. (nota bene). Les routiers purent reprendre la route quelques instants plus tard, sans se plaindre. La plupart ayant reçu un cadeau, de la part des autochtones, de 10 livres de patates. Les "parmentiers" du "boutte" ont voulu ainsi faire savoir à la population que la culture de ce tubercule ne leur rapporte rien. Les "patatiers" ont ainsi distribué 5,000 livres de racines, voulant par là prouver, je pense, que la culture de la patate est un bon moyen de vous retrouver dans la "purée"

Nos amis du Nouveau-Brunswick ont aussi un député de l'agriculture, monsieur Malcolm McLeod, qui n'est pas aussi beau que le nôtre, monsieur Toupin, mais il me semble qu'une entente McLeod-Toupin pourrait donner au Canada et ensuite au monde entier une recette de bêtes immolées sans raison, et de patates-à-gogo... ce qui pourrait devenir le plat national de notre pays. LACHE PAS LA PATATE...

Vous souvient-il, mon ami(e), de cette chanson de Prévert, créée par les Frères Jacques, mes frères et mes amis, chanson décousue s'il en fut, et dont le thème était toujours le "raton laveur"? Je suis en ce moment dans le même système, ayant emménagé à Québec. J'écris ces lignes parmi mes livres et mes bibelots-souvenirs de mes voyages (trips) de par le monde. Alors je "prévertise":

Un Napoléon presque Bonaparte, un canon avec affût modèle 1813, un cheval qui se cabre (l'Étalon d'or ou dort), des baisers d'Haïti en ébène et en autres bois (dont je me chauffe), deux céramiques achetées avec Aznavour dans son Arménie natale et douloureuse, quatre peaux de Lama du Sud

mêlées avec du Guanaco, une piste de "421" qui me dit l'avenir, un tapis d'Algérie aux couleurs naturelles des bêtes, sans coloration; une cruche de Ti-Blanc de la Côte-Nord "P'tit franc la patate", un cadeau de Gilles Vigneault (vide); un bel oiseau laissant une épave...

Ma vie, quoi! un coffre en bois et en pierres précieuses, qui ne contient, hélas! que des souvenirs de la Tunisie; quatre poupées russes qui s'emboîtent les unes dans les autres, comme la politique de monsieur Kissinger; un Maneken-Piss même pas grandeur nature, "quelques paniers" pour soutenir les bouteilles de vin, des livres, des disques, des livres, des disques, des livres de disques; un "Ponchon" de 1910, un cadeau de mes amis des îles de la Madeline (un baril qui transporta le courrier des îles, jusqu'aux côtes de la Nouvelle-Ecosse — si vous êtes madelinot, vous savez l'histoire, autrement, je vous suggère de faire comme moi, et de chercher; un "Petit Jésus de Prague", la plus belle pièce de ma collection; deux sculptures africaines aux airs patibulaires, une tour du Kremlin... un tambou (r) haïtien un baromètre, au cas où...

UN GRAND OISEAU BLANC QUITTANT UNE ÉPAVE (bis).

Bell à la recherche d'un droit d'appel

par Jean GARON

L'audition de la Régie des services publics du Québec sur la requête de droits d'attache de Télécablé de Québec aura lieu les 27 et 28 mai et l'ordonnance finale qui en résultera permettra alors à Bell Canada d'en appeler de cette décision si elle lui est défavorable.

Car c'est essentiellement ce droit d'appel que semblait rechercher Bell Canada en présentant ses deux requêtes, hier, devant la Régie.

Le président de la Régie, le

juges Yvon Côté, a proposé une solution de rechange, acceptée par toutes les parties, afin que les requêtes de Bell Canada soient entendues dans le cadre de l'audition portant sur la requête de Télécablé.

Le juge n'a pas manqué de rappeler que beaucoup de temps s'était déjà écoulé depuis l'ordonnance du 24 novembre dernier accordant une extension de territoire à Télécablé de Québec. Sans compter celui perdu avant que la Régie ne soit chargée de faire appliquer la réglementation québécoise en ma-

tière de télédistribution. Tous ces retards ont empêché jusqu'à maintenant d'assurer "un service public" à une population qui, en fait, la demande depuis déjà un bon moment.

Le procureur de Bell Canada, Me Paul Hurtubise, a, pour sa part, affirmé que le problème devait être vidé d'autant plus que le rejet du contrat entre Bell et Télécablé pouvait, selon lui, avoir des répercussions sur les ententes déjà existantes entre la société et la même entreprise à Québec. Qu'en serait-il des ententes con-

clues avec d'autres entreprises au Québec et de celles qui pourraient être envisagées dans l'avenir?

Les échanges entre Me Hurtubise et le juge Côté, et les interventions des autres

procureurs, Mes Raynold Langlois, pour le Québec, et Michel Gagnon, pour Télécablé, laissent pourtant présager que le débat serait long. Il le sera sans doute lorsque viendra le temps d'engager le débat de fond lors de l'audition générale.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PRIX DU GROS
VENTE PRE DEMENAGEMENT
Voir rubrique No 29, Annonces Classées
CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.
832-0329

Daquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Assurez-vous une démarche sûre avec les souliers d'été

SAC à main en véritable cuir blanc avec large rabat à pression avec motifs de petites fleurs. Courroie ajustable en bandoulière. **32⁰⁰**

A. Soulier en cuir blanc sur semelle simple et talon droit. Empeigne montante dissimulant un élastique. 6 1/2 à 9AA, 6 à 10 B, 6 à 8C. **30⁰⁰**

B. Soulier avec courroie en "T" sur semelle simple coussinée et talon droit. Blanc. Pts: 7 à 9AA, 5 1/2 à 10B. **27⁰⁰**

C. Cuir blanc pour ce soulier de confort. Semelle plate-forme sur crêpe naturel et talon droit. Courroie ajustable au talon. Pts: 7 à 9AA, 5 à 10B. **26⁰⁰**

D. Piqûres croisées sur l'empeigne de ce cuir blanc. Talon droit. Semelle simple. Pts: 7 à 8 1/2 AA, 5 1/2 à 10B. **27⁰⁰**

E. Motif perforé de petites fleurs sur l'empeigne avec courroie décorative. Talon droit et semelle simple. Pts: 6 1/2 à 9AA, 5 à 9 1/2 B. **29⁰⁰**

F. Cuir blanc uni avec empeigne perforée et garniture de bride avec petits anneaux de métal doré. Talon droit. Pts: 7 à 9AA, 5 1/2 à 9 1/2 B. **29⁰⁰**

R. 43, 2e, Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 843, Place Laurier, 2e, tél.: 651-7070.

Anik III est lancé

CAP CANAVERAL, Floride (AFP) — Une fusée "Thor-Delta" a été lancée, hier, du Cap Canaveral avec, à son bord, un satellite canadien de communications intérieures "Telesat-3". Les deux premiers satellites de ce programme ont été mis sur orbite en 1972 et 1973.

Le troisième de la série doit être mis sur orbite synchrone au-dessus de l'équateur par 119 degrés longitude

ouest. Chaque planétoïde "Telesat" contient jusqu'à 9,600 circuits téléphoniques ou une dizaine de chaînes de télévision en couleurs.

Initialement, ce satellite sera mis sur une orbite de 232 kilomètres de périgée et de 38.150 km d'apogée (144 et 22.460 milles). Trois jours environ après le lancement, l'orbite de "Telesat-3" sera rendue circulaire à une altitude voisine de cette apogée.

Chaque Telesat pèse 270 kg (600 livres), a un diamètre de 1.30 m et une hauteur de 3.3 mètres (6 et 11 pieds).

La Nasa fournit le lanceur "Thor-Delta" et les services techniques au moment de la mise à feu de cette fusée de 205,000 livres de poussée. Les opérations sont ensuite placées sous l'autorité du centre de contrôle des satellites Telesat à Ottawa.

OFFRE SPECIALE DU PRINTEMPS **\$399⁰⁰**

HITACHI

Les télécouleurs qui exigent peu d'entretien, pour ceux qui désirent ce qu'il y a de mieux.

TELECOULEUR 14"

HITACHI

Modèle CR-305
100% TRANSISTORISE

- Circuit régulateur de tension
- Tube-image angulaire
- Haut-parleur avant 3" x 5"
- Synchronisateur de précision des canaux VHF et UHF
- Dimensions: 17 1/2" x 13 1/4" x 15 1/2"
- Ne pèse que 38 livres

FACILITES DE PAIEMENT

PLANTE TV AUDIO

11 ouest, St-Cyrille - 529-3145

Grève des employés de centres d'accueil de Montréal

MONTREAL (PC) — Plus de 500 syndiqués de divers centres d'accueil pour jeunes de la région de Montréal ont commencé une grève, hier, pour protester contre certaines conditions de travail et contre certaines réformes récentes entreprises par le ministère des Affaires sociales qui, selon eux, compromettent leur sécurité.

Cette grève a d'ailleurs entraîné l'évasion, mardi, de

10 garçons du centre Saint-Vallier, les 60 autres pensionnaires ayant été transférés par la suite.

Au sujet du problème de la sécurité, les employés du centre Berthelet, situé à Rivière-des-Prairies, ont fait valoir, hier, en se joignant au front commun, que des pensionnaires, âgés de 12 à 18 ans, étaient armés de barres de fer et que l'isolement n'existant plus par décret du ministère, les employés se

trouvaient en danger en cas de crise de violence.

Mêmes récriminations de la part des 100 syndiqués du centre Saint-Vallier, où 90 adolescents ont été mis sous la garde d'une vingtaine d'agents de la Sécurité du Québec devant le débrayage des employés.

Au centre d'accueil des jeunes de la rue des Seigneurs, environ 75 des 100 jeunes en résidence ont été transportés dans un autre établissement après le débrayage des 90 employés.

Hier matin, 300 syndiqués du centre d'accueil pour jeunes filles de Notre-Dame-de-Laval ont quitté le travail pour s'opposer à la désaffiliation syndicale des quelque 15 cadres (chefs d'unité) qui assuraient les services essentiels durant la journée.

M. Serge Demers, conseiller technique de la CSN et porte-parole de ces syndiqués qui sont affiliés à la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), a révélé, hier, que les négociations en cours dans chacun des établissements portaient sur les mesures de sécurité, la rémunération du temps supplémentaire, les horaires de travail, la répartition des tâches et autres conditions.

M Demers a exprimé l'es-

poir que les employés des autres maisons de détention pour adolescents dans la province suivent le mouvement et s'unissent au front commun aux fins de constituer une force valable de négociation.

Selon les porte-parole des établissements touchés jusqu'à présent par le mouvement, la situation est calme

partout et le personnel de cadre, aidé, notamment à Saint-Vallier, par la Sûreté

de Québec, fait le travail normalement. A Notre-Dame-de-Laval, un

représentant du syndicat a donné à entendre, hier, que la grève durerait jusqu'à une

entente acceptable et que, de toute manière, aucune date limite n'avait été fixée.

Cours de gérontologie à l'école publique

par Francine ST-LAURENT

Le Centre de formation en gérontologie et gériatrie de Cap-Rouge passera, dans quelques jours, aux mains du campus Notre-Dame-de-Foy pour décerner, à partir de l'année prochaine, une attestation d'études collégiales en gérontologie.

Pour souligner cet événement, un congrès aura lieu les 9, 10 et 11 mai sous le thème "traite-sérénité" et où madame Lise Bacon prendra la parole.

La gérontologie est cette science toute nouvelle encore qui étudie les phénomènes liés au vieillissement. La gériatrie étudie les maladies du vieillissement.

Le programme offert à Cap-Rouge vise surtout à sensibiliser le personnel des centres d'accueil et d'établissements similaires aux besoins et aux problèmes de la personne âgée. Il vise également à rendre plus efficaces les méthodes de travail dans ce domaine.

Le centre de formation en gérontologie de Cap-Rouge existe depuis 1967. Le centre, fondé par les Soeurs grises de Montréal, fonctionnait jusqu'à aujourd'hui, comme une école privée. Les exigences des étudiants réclamant un attestation officielle du cours, ont forcé les Soeurs Grises à s'affilier au Cegep Notre-Dame-de-Foy.

Auparavant, le cours était sectionné en trois parties de trois semaines chacune totalisant 405 heures de cours.

Renversée par une auto

Une jeune fille de Beauceville-Est, âgée de 12 ans, a été renversée mortellement par une automobile vers 18h10 hier, en roulant à bicyclette sur la route 173, à la sortie de Beauceville.

Il s'agit de Susie Lessard, fille de Jean-Guy, du 480, 1ère avenue, à Beauceville-Est.

L'an prochain, deux programmes seront offerts, l'un de 21 semaines, l'autre de 9 semaines; mais le contenu des cours sera le même.

L'affiliation au campus Notre-Dame-de-Foy aura pour effet, entre autres, de diminuer quelque peu les frais d'inscription. Les critères d'admissibilité seront les mêmes, c'est-à-dire être sur le marché du travail depuis au moins un an, et travailler auprès des personnes âgées ou avoir l'intention d'occuper une telle fonction.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA PILULE

Les femmes doivent-elles utiliser la pilule? La pilule provoque-t-elle le cancer? Ne fait-elle pas grossir? Quels sont les risques de thrombose qu'entraîne la pilule? Prise régulièrement, peut-elle causer des troubles graves au bout de plusieurs années? La pilule a-t-elle des effets secondaires bénéfiques? Lisez, dans Sélection du Reader's Digest de mai, les réponses que des spécialistes ont apportées aux questions le plus souvent posées sur les contraceptifs oraux. Découvrez enfin la vérité sur les avantages et les inconvénients de cette forme de contraception. Achetez Sélection de mai aujourd'hui même.



Invitation à un mariage...

La tenue idéale pour la jeune maman ou l'invitée: Robe avec sous cape volante. Chiffon polyester pêche, aqua ou jaune. 8 à 16. \$75.

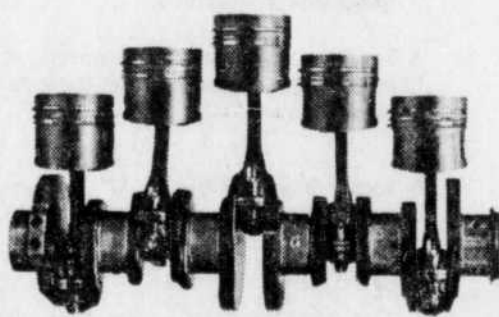
LOUSON L.T.E.E.
275, est, St-Joseph, Québec
entre Dorchester et Caron



La Mercedes 300D. \$12,985*. Un des meilleurs placements possible. Voici pourquoi:

Mercedes-Benz étonne une nouvelle fois le monde de l'automobile

La nouvelle Mercedes 300D -- la seule voiture à moteur 5 cylindres



Pièces maîtresses de la nouvelle 300D, la seule voiture à moteur 5 cylindres.

Mercedes-Benz, fidèle à sa tradition, trace la route une nouvelle fois avec un 5 cylindres diesel qui rivalise de souplesse, de silence et de puissance avec les moteurs à essence modernes; ceci sans préjudice des qualités de sobriété et de durabilité qui ont fait la réputation des Mercedes Diesel depuis 1936.

La 300D à 5 cylindres vient s'ajouter à la série des déjà fameuses 240D. La 300D brise le moule des techniques conventionnelles et impose une nouvelle catégorie de voitures diesel — et même de voitures tout court.

Pourquoi 5 cylindres?

Mercedes-Benz voulait créer une diesel un peu nerveuse. Une nouvelle voiture beaucoup plus puissante, au couple plus élevé, qui reste aussi sobre, aussi fiable que les autres Mercedes Diesel.

Après 40 ans d'expérience au sujet des voitures diesel, les ingénieurs savaient que pour produire une augmentation sensible de puissance, il ne suffisait pas d'augmenter la cylindrée.

Selon les techniques conventionnelles, il aurait fallu passer de notre 4 cylindres diesel classique à un 6 cylindres. En raison des efforts auxquels sont soumis les moteurs diesel, le volume et le poids d'un 6 cylindres auraient été de beaucoup supérieurs à ceux d'un 4 cylindres.

La solution choisie par Mercedes est un défi aux conventions: un 5 cylindres diesel.

Le plus perfectionné des diesels

La mise au point d'un moteur diesel à 5 cylindres est un tour de force technique — même pour les ingénieurs Mercedes-Benz. Mais ces efforts ont été récompensés: le résultat en vaut la peine.

La cylindrée du nouveau moteur a été fixée à 5 litres. Par rapport au moteur précédent, le couple a été augmenté de près de 20%, et la puissance en cv de 25%. En conséquence, la nouvelle 300D est la voiture diesel la plus brillante, la plus perfectionnée qui soit.

29 m/g en ville, 37 sur la grand-route

Si les performances ont été nettement améliorées, il n'en faut pas conclure que l'économie a

meilleure synthèse du luxe, des performances — et de l'économie.

Un dernier mot. Aucun constructeur d'automobile n'a, plus que Mercedes-Benz, conscience du problème de la sécurité. La 300D témoigne des dizaines d'années de recherches que Mercedes-Benz a consacrées à ce domaine.

Les meilleurs prix à la revente

Les statistiques montrent que les voitures Mercedes se revendent à meilleur prix que les voitures — de luxe ou ordinaires — des "3 grands". Il est facile de conclure que leur achat représente un placement exceptionnel.

La façon la meilleure — et la plus agréable — de juger une Mercedes, c'est de l'essayer. Une 300D vous attend chez le concessionnaire Mercedes-Benz. Prenez vite rendez-vous!



La nouvelle 300D offre de remarquables accélérations — et une autonomie de plus de 500 milles.

été sacrifiée. Selon le rapport le plus récent de l'Environment Protection Agency (E.-U.), la nouvelle 300D obtient jusqu'à 29 milles au gallon en ville et jusqu'à 37 milles sur la grand-route. N'oublions pas non plus que le carburant diesel est généralement moins cher que l'essence.

Performances, luxe, économie

La nouvelle 300D se comporte comme une voiture économique. Mais partout où cela compte, la 300D rivalise avec la Mercedes 280. C'est la

Vous pouvez recevoir une brochure détaillée sur la 300D, la 240D et les autres modèles Mercedes en écrivant à Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Ave. E., Toronto, Ont. M4G 2L5.

*Prix F. à b. Toronto. Léger supplément pour la côte ouest

Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée

1350 rue Bouvier, Charlesbourg-Ouest 628-6336

L'employé occasionnel a droit à tous les avantages sociaux

par J.-Claude RIVARD

L'employé occasionnel du gouvernement québécois est en droit de réclamer les mêmes avantages sociaux que les autres fonctionnaires permanents.

Ce droit vient d'être défini par un jugement de la division des "petites créances" de la cour provinciale, signé par le juge Raymond Beaudet (75-0538).

Inédit et sans appel, ce jugement est susceptible de faire couler beaucoup d'encre, particulièrement en un moment où le statut des employés occasionnels du gouvernement fait l'objet de sérieuses remises en question.

Le montant en jeu est de peu d'importance: une somme de \$168.00, représen-

tant le salaire relatif à des jours de congé que le gouvernement n'a pas voulu accorder à un citoyen de la rue Bougainville, à Québec, sous prétexte qu'il était un employé occasionnel et qu'il n'avait pas droit aux avantages sociaux accordés aux employés permanents du gouvernement.

L'impact créé par cette jurisprudence aura pour effet de canaliser vers la "cour des petites créances" des centaines, sinon des milliers de réclamations analogues, provenant d'employés occasionnels qui croient avoir été lésés dans la perte de certains avantages sociaux tels que jours de vacances, de congé-maladie. Même les jours de vacances sont récupérables.

Le jugement comporte,

d'autre part, la particularité que voici: comme le demandant se présentait seul c'est-à-dire sans avocat, devant le tribunal, le juge a été obligé d'assumer lui-même ses intérêts et d'effectuer les recherches opportunes dans les plus récents arrêts des tribunaux supérieurs.

La convention collective

L'étude du juge Beaudet sert d'abord à préciser qu'une convention collective de travail n'est pas une procédure d'embauchage collectif: il s'agit d'une entente destinée à fixer les conditions de travail comme complément à des contrats individuels d'engagement.

La convention collective en vigueur depuis le 29 novembre 1972 (jusqu'au 30 juin 1975) intervenue entre le gou-

vernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, est censée comprendre "tous les employés de la fonction publique qui sont des salariés au sens du code du travail", sauf certaines catégories d'employés, formellement identifiées.

La catégorie des employés occasionnels n'est pas du nombre. Ils sont des salariés au sens du code du travail, ainsi que l'a récemment précisé la Cour d'appel. A première vue, les employés occasionnels du gouvernement sont censés être protégés par la convention collective des fonctionnaires actuellement en vigueur, du moins en ce qui concerne la question des avantages sociaux.

Il subsiste toutefois un écueil: en vertu d'un arrêté ministériel adopté en octobre 1966, la Commission de la fonction publique a abandonné au ministère le soin de déterminer la classification, les qualifications, la rémunération et les heures de travail d'un employé occasionnel.

Le juge Beaudet signale, à ce sujet, que la Cour d'appel a récemment vu un sens limitatif et restrictif à la portée de ce règlement.

Le juge Beaudet précise plus spécialement:

"Personne ne contestera ce pouvoir de la commission et du lieutenant-gouverneur en

conseil d'établir des règles spéciales concernant une catégorie de fonctionnaires.

"Dans le cas qui nous concerne, la réglementation a été limitée à certains objets précis.

"Serait-il cependant possible de prétendre que cette intervention unilatérale restreinte de l'Etat-employeur pourrait faire échec à une convention collective qu'on a volontairement signée six ans après?"

Le juge ajoute:

"Si le gouvernement du Québec voulait priver les employés occasionnels des avantages de la convention collective, il devait convenir avec le syndicat de les exclure de l'unité de négociation, comme il a été fait pour les employés affectés aux délégations du Québec à l'étranger.

"Les règlements d'ordre général dont veut profiter le gouvernement ne l'empêchent pas de restreindre ses

droits par des obligations contractuelles librement consenties".

Il conclut en disant que "cette réglementation peut avoir pour effet de réduire les avantages sociaux dont profitent les employés occasionnels.

"Mais il serait discriminatoire, affirme-t-il, de priver complètement une catégorie

d'employés non exclus des avantages d'une convention collective, établie à l'avantage de toute l'unité de négociation".

Même s'il n'en coûte que \$10 de frais judiciaires pour obtenir justice aux "petites créances", le gouvernement a été condamné à rembourser, au surplus, le montant "investi" par le demandeur...

Accord de principe entre les policiers et la CUM

MONTREAL (PC) — Un accord de principe est intervenu entre la Fraternité des policiers de la CUM et le Conseil de sécurité publique de la CUM dans le différend qui les opposait au sujet du renouvellement de la convention collective des policiers et de l'indexation de leur fonds de pension.

C'est le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, qui a annoncé la conclusion de cet accord, hier, dissipant ainsi toute menace de grève dans le corps poli-

cier supra-municipal. Des négociations intensives ont eu lieu depuis samedi dernier, et de nouvelles rencontres entre les deux parties devraient permettre de finaliser l'entente demain. Aussi la fraternité a-t-elle avisé ses membres que l'assemblée syndicale prévue pour demain est reportée de quelques jours.

Les deux parties ont refusé de commenter cet accord et d'en révéler le contenu. Il

s'agit pour le moment de vérifier que les deux groupes ont bien compris les mêmes choses à la table des négociations et éviter tout malentendu.

ANGLAIS ESPAGNOL-FRANCAIS-ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

A PARTIR DE \$75.

Ces cours sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Enseignement par groupes de 3 à 4 élèves. ETE 1975

*Incluant: frais d'inscription, livres et autres.

Reconnue par le Ministère de l'Éducation Permis no 609552 (culture personnelle)

LPS
LANGUAGE POWER SYSTEMS
500 E. Grande-Allée, 4e étage - 529-0331

Dimanche le 11 mai FETE DES MERES

Offrez-lui un repas digne de cet événement!

MENU POUR LA FETE DES MERES

Entrée: Timbale de Filet de sole bonne Femme Celeri et olives

Potages: Crème de Laitue Potage Grand-Mère Plat de Résistance: Côte de Bœuf à la Broche 7.95 Escalope de Veau Normande 5.75 Poulet à l'Estragon 5.75

Légumes: Pomme Mousseline Haricots vert Bruxellois Carottes Vichy

Dessert: Gâteau de la Fête des Mères Salade de Fruits frais St-Honoré

P.S. Une déduction de un dollar (\$1.00) Est accordée aux Enfants de moins de douze ans (Chef de Cuisine: Roger Demers)

HOTEL Carillon
2800, boul. Laurier, Ste-Foy, tél.: 653-5234

La pure



vodka DIMITRI

Beaucoup de charbon de bois... et encore plus de charbon de bois: c'est là le secret de la pureté de la vodka Dimitri. Filtrée dans une très grande quantité de charbon de bois, elle atteint un niveau de pureté et un velouté exceptionnels.

ROY pour la REINE DU FOYER

Voulez-vous vraiment économiser ?

3 PLEINS CAMIONS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

PLUS DE 200 MORCEAUX À PRIX SPÉCIAL!

CUISINIÈRES 30" \$275

RÉFRIGÉRATEURS 13' - 2 portes \$399

LAVEUSES et SECHEUSES ROY

LAVE-VAISSELLE Une aubaine sans précédent

PRIX SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

PRIX SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT - AUCUN COMPTANT

GENÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

glemieux

15, RUE ST-LOUIS, LEVIS — 837-8821

ATTENTION FUTURS MARIÉS

Voici une occasion unique pour un bon départ dans votre nouvelle vie. Achetez maintenant et Denis retiendra votre marchandise jusqu'à la date voulue sans frais. Vous pourrez ainsi profiter des fantastiques soubaines de ce grand soldé.



Manifestation

Des employés d'Air Canada en France ont manifesté devant les bureaux de la compagnie, à Paris, pour protester contre le projet de la mise à pied d'employés.

La grève n'a pas réduit le nombre d'employés à la United Aircraft

MONTREAL (PC) — Le nombre de travailleurs à l'emploi de la United Aircraft de Longueuil atteint aujourd'hui 5.250 personnes, soit, à peu de différence près, le nombre qui existait avant le déclenchement de la grève de 2.600 d'entre eux il y a 16 mois.

Des quelque 1.000 grévistes qui se sont présentés récemment à l'enregistrement demandé par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, la compagnie se dit prête à en ré-engager 250 "à cause d'un accroissement de la production".

Quant aux autres, ils pourraient éventuellement retourner à l'usine, si des ouvertures se présentent. Un service de placement serait mis sur pied dans cette intention par la compagnie.

C'est ce qu'a déclaré, hier, un porte-parole de la United Aircraft, M. Pierre Henri, en précisant que ces chiffres ne provenaient pas d'un document de négociation mais de ce que la compagnie "croit savoir" des résultats de l'enregistrement réclamé par le

ministre du Travail, il y a trois semaines, afin de déterminer exactement les effectifs encore en grève et disposés à conserver un emploi au sein de la compagnie, le principal point en litige des négociations en cours étant

l'élaboration du protocole de retour au travail.

Bref, si un règlement intervient à la United Aircraft, seulement 250 des grévistes bénéficieraient à nouveau d'un emploi au sein de cette

entreprise. C'est du moins ce que la compagnie laisse entendre, pendant que les négociations se poursuivent "en secret" en présence du conseiller spécial du ministre du Travail, M. Gilles Laporte.

L'Alcan tire profit du conflit avec ses travailleurs d'Arvida

par Claude VAILLANCOURT

Au moment même où l'ensemble des travailleurs spécialisés de l'usine Alcan, à Arvida, décident, par voie de référendum, de poursuivre le mouvement de débrayage entrepris il y a plus de deux semaines, LE SOLEIL apprend, auprès de la direction, que ce conflit lui a fait épargner environ \$850.000, jusqu'à maintenant.

De même l'Alcan constate, à travers ce conflit, la possibilité d'exploiter l'une de ses plus importantes usines avec un nombre restreint de travailleurs.

Elle n'irait cependant pas jusqu'à cesser sa production pour braver les travailleurs, durant une courte période de temps.

Selon la direction de l'aluminerie, il ne serait pas économiquement rentable de fermer l'usine en-deçà d'une période d'un an. Les coûts qu'entraînerait la cessation de la production, seraient supérieurs aux profits réalisés par une réorganisation dans les autres usines. Seule une panne importante des installations entraînerait la fermeture temporaire de certains secteurs de l'aluminerie.

La seule forme d'opposition réaliste, aux yeux de la compagnie, réside en de longues suspensions ou encore en des congédiements purs et simples.

Déjà, la compagnie Alcan a annoncé, depuis le début de l'année, des mises à pied, par suite d'une réduction de la production.

Au début de janvier, c'étaient 250 travailleurs canadiens qui avaient à supporter les conséquences de la situation économique. A la fin du mois d'avril, 630 autres travailleurs, dont 500 à Arvida, apprenaient qu'ils devaient se trouver un autre gagne-pain. Un certain nombre d'entre eux peuvent espérer prendre le chemin de l'usine, à certaines occasions, en raison des vacances, des départs volontaires et des mises à la retraite. Ce n'est toutefois pas le cas de la majorité.

Ces décisions patronales revêtent donc une importance considérable le jour où les ouvriers spécialisés, soit ceux de la division "entretien et service", décident de braver l'Alcan.

Cette dernière avait lancé un ultimatum, au début de la semaine, sommant les travailleurs de cesser leur grève illégale.

Par un vote de 876 contre 345 et huit abstentions, les ouvriers spécialisés ont décidé de tenir tête à la direction de l'usine. On évalue à 1.868 le nombre de travailleurs ayant droit de vote.

Ce scrutin a été tenu à la demande des dirigeants de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminerie (FSSA).

Ceux-ci voulaient constater à quel point les travailleurs engagés dans le conflit désiraient la poursuite de celui-ci.

Le président de la FSSA, lors de l'annonce de la tenue du scrutin, avait indiqué que seront posés les gestes qui seront consécutifs au résultat du vote.

Il n'est donc pas impossible que la FSSA se lance dans une offensive généralisée contre l'Alcan. Les membres du bureau de direction tenaient une assemblée d'urgence, hier soir, sur le sujet.

Une autre assemblée des

travailleurs spécialisés est convoquée pour ce matin.

Rappelons, enfin, que le conflit a été amorcé pour

contester la nomination d'un contremaître. Par la suite, il a pris l'allure d'une bataille de régie interne opposant le président de la FSSA, M.

Jean Halley, à la division des travailleurs spécialisés. Le président de la FSSA n'a pu être joint, hier, pour commenter le résultat du vote.

CENTRE DE MUSIQUE

Sherman

ROCK IMPORTES

<p>Contamination</p> <p>\$6²⁷ chacun</p>	<p>Le orme</p> <p>\$6²⁷ chacun</p>	<p>White noise</p> <p>\$7²⁷ chacun</p>
<p>Il Volo</p> <p>\$6²⁷ chacun</p>	<p>Soft Machine</p> <p>\$8²⁷ chacun</p>	<p>Hatfield + The North</p> <p>\$7²⁷ chacun</p>

PETER HAMMILL

\$7²⁷ chacun

Aussi disponibles

- Cameleon
- Empty Stage
- In Camera

EDITION LIMITEE Volume 1 Tres Pass et Nursery Cryme

GENESIS

\$11⁹⁷ chaque album de 2 disques

EDITION LIMITEE Volume 2 Foxtrot et Selling England by the pound

Magasins situés à:

- Québec
- Montréal
- Hull
- Ottawa
- Toronto
- Hamilton
- London
- Calgary
- Edmonton

CENTRE DE MUSIQUE

Sherman

- Mail St-Roch 529-0104
- Place Laurier 658-4302
- Galeries Ste-Anne 667-8400
- Place Fleur de Lys 524-3591
- Galeries Chagnon 833-1676

ATTENTION - ATTENTION

PROFITEZ DES MAINTENANT DE NOS SPECIAUX DU PRINTEMPS

1 SEUL MAGASIN A QUEBEC établi depuis 1956

ESTIMES GRATUITS JOUR ET SOIR
529-5376 **529-5377**

PORTES REVETEMENTS

TREMBLAY ALUMINIUM

265, rue Dorchester - 529-5376 (Depuis près de 20 ans à votre service)

CHASSIS AUVENTS

SERVICE SUR TOUTES MARQUES DE CHASSIS ET PORTES

Grande vente de peinture

V'la l'beau temps... V'la l'joli blanc...

PRIX SPECIAL

\$9.99

CROWN DIAMOND

PEINTURE-EMULSION D'INTERIEUR (LATEX) BLANC 01-010

NET 160 ON. FL. (4.54 LITRES)

PRIX SPECIAL

\$12.89

CROWN DIAMOND

MONOCOUCHE PEINTURE ALKYDE D'INTERIEUR SEMI-BRILLANT BLANC 01-300

NET 160 ON. FL. (4.54 LITRES)

Couvre en une couche les boiseries, les murs, etc. . . déjà revêtus d'une sous-couche. Sèche presque sans odeur. Se lave très facilement. Se vend seulement en blanc.

Peinture idéale pour mur, plafond, boiserie et bois. Produite avec des pigments choisis. Elle couvre la plupart des surfaces en une seule couche. Disponible au prix régulier dans les couleurs "AVANT-GARDE".

CROWN DIAMOND pour longtemps.

Crown Diamond et China White, reconnues pour leur très haute qualité, sont produites par Crown Diamond Ltée., des peintures pour longtemps

DEPOSITAIRES CROWN DIAMOND

Plan de financement disponible.

Fernand Morissette Inc.

4245 BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUÉ. - 4008 BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUÉ.

Tél.: 1-418-872-2874 Tél.: 1-418-628-0721

Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9h. - Samedi midi.

<p>QUINCAILLERIE MAURICE GAUVIN</p> <p>1764, Notre-Dame Ancienne-Lorette</p> <p>Tél.: 872-1473</p>	<p>EDOUARD GENDREAU INC.</p> <p>Matériaux de construction et rénovation</p> <p>111 ouest, boul. Taché</p> <p>Montmagny</p> <p>Tél.: 248-0845</p>	<p>L.-A. SAMSON</p> <p>227 rue St-Joseph Lauzon</p> <p>Tél.: 837-6005</p>	<p>QUINCAILLERIE QUEBECOISE INC.</p> <p>4625, 1^{re} Avenue Charlesbourg</p> <p>Tél.: 623-9378</p>
<p>QUINCAILLERIE QUEBECOISE ENR.</p> <p>3020 boul. du Jardin Orsainville</p> <p>Tél.: 623-0354</p>	<p>JOS DION ENR.</p> <p>3189 chemin Ste-Foy Ste-Foy</p> <p>Tél.: 653-5175</p>	<p>VILLENEUVE & FRERES ENR.</p> <p>2300, av. Royale Courville</p> <p>Tél.: 663-9894</p>	<p>QUINC. HARVEY ENR.</p> <p>2174, Péra-Lelièvre</p> <p>Dudger</p> <p>Tél.: 683-2149</p>

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ENR.

148 St-Joseph St-Raymond

Tél.: 337-2297



Tâche énorme

Un employé solitaire s'attaque à la montagne de colis accumulés au cours du dernier conflit postal, à Montréal. Les postiers ont décidé de reprendre le travail et d'attendre le résultat des négociations avant de décider comment ils forceraient le ministre à lever les suspensions contre 49 de leurs compagnons.

**avis légaux.
appels d'offres.
soumissions.**

**VILLE DE VANIER
AVIS PUBLIC**
Avis public est, par les présentes, donné:
1. Que le conseil de la ville de Vanier a adopté, le 5 mai 1975, le règlement numéro 662 pour emprunter une somme de deux cent quatre-vingt-treize mille six cents dollars (\$293,600) pourvoyant à l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le prolongement de l'avenue Godin (section nord).
2. Que les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné.
3. Que le conseil a fixé au jeudi 15 mai 1975, à sept heures (7:00) du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, l'assemblée publique à laquelle les électeurs propriétaires d'immeubles imposables sont convoqués, et que là et alors, ledit règlement sera soumis auxdits électeurs et pris par eux en considération conformément à la loi.
Donné à Vanier, ce 6e jour de mai 1975.
Le Greffier adjoint,
J.-M. Rhéaume.

**VILLE DE VANIER
AVIS PUBLIC**
AUX PERSONNES MAJEURES, CITOYENS CANADIENS, PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA MUNICIPALITÉ.
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné J.-M. Rhéaume, greffier-adjoint de la ville de Vanier, comté de Québec.
QUE le conseil de cette corporation a adopté le 5e jour de mai 1975, le règlement no 663 pourvoyant à régler de façon spécifique l'exercice des droits acquis attachés aux propriétés commerciales situées à l'intérieur de zones où un tel usage est dérogatoire.
QUE conformément aux dispositions de l'article 426, par. 1, de la Loi des Cités et Villes du Québec (1964 S.R.Q. chap. 193) une assemblée publique des électeurs propriétaires sera tenue le 15e jour de mai 1975, à sept heures et quinze minutes du soir (7:15), à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.
QUE vous êtes, par les présentes, convoqués à cette assemblée.
Donné à Vanier, ce 6 mai 1975.
Le Greffier-adjoint,
J.-M. Rhéaume.

Société de développement de la Baie James
APPEL D'OFFRES
S75-4008
pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mercredi, 28 mai 1975
ROUTE MATAGAMI — BAIE JAMES
CONSTRUCTION DE CINQ CENTRES D'ENTRETIEN
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement non remboursable de \$300 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9h00 à 16h00, en s'adressant au: Service de l'Approvisionnement 800 est, boul. de Maisonneuve Montréal, Québec H2L 4L8
Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut, avant 10h30 a.m., le 28 mai 1975
Un dépôt de soumission au montant de TROIS CENT MILLE (\$300,000.00) DOLLARS, sous forme soit d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le Chef de service de l'Approvisionnement à (514) 284-0270.
La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Chef de service de l'Approvisionnement
BRUNO BOISVERT

Société de développement de la Baie James
POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE LA BAIE JAMES
APPEL D'OFFRES
S75-4011
pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mercredi 21 mai 1975
FOURNITURE D'UNIFORMES, D'ARMES ET D'ACCESSOIRES POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (2e publication)
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9h00 à 16h00, en s'adressant au: Service de l'Approvisionnement 800 est, Boul. de Maisonneuve Montréal, Québec H2L 4L8
Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut, avant 10h30 a.m., le 21 mai 1975.
Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000.00) pour une soumission complète ou d'un montant équivalent à pas moins de 10% de la valeur de la soumission mais n'excédant pas \$10,000.00 pour une soumission partielle, sous forme d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.
Pour toute information supplémentaire communiquer avec le directeur de l'Approvisionnement à (514) 284-0270.
La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le directeur de l'Approvisionnement
BRUNO BOISVERT

Injonction contre les débardeurs

OTTAWA (PC) — En plus de déposer une demande d'injonction, aujourd'hui, en cour supérieure du Québec contre les cinq syndicats des ports du Saint-Laurent de l'Association internationale des débardeurs, le gouvernement fédéral entend porter incessamment des accusations individuelles contre certains débardeurs.
C'est ce qu'a déclaré hier, aux Communes, le ministre du Travail, M. John Munro, indiquant que des enquêtes se poursuivent présentement "en vue de réunir la preuve nécessaire pour porter des accusations contre certains individus en vertu du code canadien du travail et possiblement en vertu du code pénal".
M. Munro répondait à une question de M. John Diefenbaker, qui s'inquiétait du fait que le gouvernement ait pris autant de temps à réagir devant un "tel mépris du Parlement" et à enquêter sur "une défiance de la loi si apparente que même un aveugle pourrait être en mesure d'intenter des poursuites devant les tribunaux".
A l'extérieur de la Chambre, M. Munro a quelque peu tempéré sa déclaration en précisant que les accusations contre les individus dépendraient de la sorte de preuve réunie par le ministère de la Justice.
Alors que les journalistes lui posaient des questions au sujet de la possibilité de désaccrédiéter le syndicat des débardeurs, M. Munro a répondu qu'il est toujours possible que le Parlement considère toujours la possibilité d'agir de façon plus draconienne, mais qu'il espérait que cela ne serait pas nécessaire.
La loi d'exception, adoptée le 23 avril, enjoignait les 2,500 débardeurs des ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec de reprendre le travail sur la base des recommandations du conciliateur Allan Gold, recommandations qu'avaient précédemment rejetées sans équivoque la partie syndicale en ce qui concerne la formule proposée de sécurité d'emploi.
En vertu du code canadien du travail, tout dirigeant syndical reconnu coupable d'avoir encouragé une grève illégale est passible d'une amende de \$10,000, tandis qu'un syndicat reconnu coupable d'avoir débrayé illégalement est passible d'une amende de \$1,000.
En ce qui concerne le code pénal, quiconque désobéit à une loi du Parlement est passible d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas deux ans.

Tirez avantage de tous les chèques que vous faites

Faites-vous dix chèques ou plus par mois? Si oui, le compte clé Commerce peut vous être utile.
Voici pourquoi. À raison de 16¢ de frais par chèque, 10 chèques par mois vous coûtent \$1.60. Et pour cette somme, vous n'avez pas droit à d'autres services. Mais pour \$0.90 de plus, vous devenez titulaire d'un compte clé, qui vous permet d'obtenir bien d'autres avantages.
Car le compte clé Commerce vous donne aussi droit à un taux d'intérêt préférentiel sur la plupart des prêts à la consommation. Intéressant, n'est-ce pas? Et les chèques de voyage... Si vous en achetez cet été, vous n'aurez pas à payer la commission habituelle.
Vous pouvez également encaisser un chèque personnel de \$100 ou moins à l'une de nos 1,600 succursales partout au Canada grâce à une carte vous identifiant comme titulaire d'un compte clé Commerce. Voilà qui peut vous servir pendant vos vacances.
Pas de frais additionnels non plus pour l'obtention de chèques personnalisés, pour l'usage des distributeurs "Argent comptant 24 heures" et pour l'achat de mandats ou de traites au Canada. Sans compter beaucoup d'autres services.
Tout cela ne vous coûte que \$2.50 par mois; c'est peut-être ce que vous payez déjà chaque mois pour émettre vos chèques.
Comme vous le voyez, même si vous faites moins que 10 chèques par mois, le compte clé Commerce peut vous être utile.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

Pourquoi peindre? Embellissez avec la beauté tenace.

Le revêtement Stelco est en acier préfini Ultra-Stelcolour. C'est le revêtement métallique le plus solide que vous puissiez acheter. Il résiste à la décoloration et aux éléments comme aucun autre revêtement métallique. C'est pourquoi la Stelco peut fournir la garantie la meilleure et la plus sérieuse sur le marché du revêtement.
Obtenez une estimation gratuite! Aujourd'hui même!
7504/7FA



Acier Cabec Inc. 872-3738
1780 Route de l'Aéroport 842-0553
ANCIENNE-LORETTE (SOIR)

SPÉCIAL

VENTE ANNUELLE DE TELEVISEURS USAGES

COULEUR **NOIR ET BLANC**

IDEAL POUR CHALET **\$159 ET PLUS** **\$59 ET PLUS**

- ADMIRAL 19"
- ANTENNE TELESCOPIQUE
- PLEINE GARANTIE
- QUANTITE LIMITEE

motel television inc.
CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL (Face à l'hôpital Laval) TEL.: 651-9110

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

L'immigration au Québec n'est pas assez francophone

par Pierre BELLEMARE

(PC) — L'immigration au Québec est trop mécanique et pas encore assez francophone ou francophonisable, a déclaré le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère.

Les statistiques de 1974 ont marqué un léger progrès, dit-il, sur l'année précédente, "mais je ne puis me satisfaire d'une immigration qui ne correspond pas assez adéquatement aux véritables besoins du Québec".

Il est arrivé 33,458 immigrants au Québec l'an dernier, c'est-à-dire une hausse de 24,5 pour cent par rapport à 1973 et de 80 p.c. par rapport à 1972.

Ce nombre représente 15,3 p.c. de l'immigration canadienne, comparativement à 14,6 p.c. l'année précédente. Les Haïtiens se classent au premier rang des pays d'émigration avec 4,853 personnes, contre 2,252 en 1973, et la France est au 4e rang avec 2,372 personnes, contre 1,951 en 1973.

Ces deux pays francophones représentent 21,8 p.c. des nouveaux arrivants, comparativement à 15,7 p.c. en 1973.

Deux objectifs

C'est ainsi que la politique de mon ministère, a expliqué le ministre Bienvenue, se fixe sur deux objectifs prioritaires:

— maîtriser davantage le flux migratoire, compte tenu des contraintes de l'article 95 de la Constitution et de la libre circulation des personnes à l'intérieur du Canada.

— intégrer les nouveaux arrivants à la communauté francophone québécoise.

Cependant, M. Bienvenue a annoncé qu'une entente fédérale-provinciale institutionnalisera bientôt la mise en place des missions conjointes de recrutement et de sélection à l'étranger.

"Les deux ministères ont développé un mécanisme de concertation intelligente, efficace et quasi-permanente, que j'espère voir déboucher sur la création d'un comité mixte de l'immigration, fonctionnant sur le même principe de consensus, comme le comité mixte dans le domaine de la main-d'oeuvre".

Livre vert

Enfin, a poursuivi M. Bienvenue, mes collaborateurs ont préparé un mémoire très étoffé précisant la position québécoise en réponse au livre vert fédéral sur l'immigration.

"Ce mémoire vient d'être déposé au conseil des ministres et je le remettrai personnellement à mon homologue Robert Andras à la fin du mois", a ajouté M. Bienvenue, en notant qu'il le rendra ensuite public.

Il a toutefois éveillé la susceptibilité de certains députés aux Communes, qui considèrent M. Bienvenue arrogant dans sa démarche personnelle, car un comité parlementaire reçoit présentement à Ottawa les organismes intéressés au livre vert.

Entre-temps, le Québec envisage de porter de quatre à sept le nombre de postes à Paris, de un à trois à Rome, de un à deux à Beyrouth, ainsi que d'ouvrir un poste à Londres avec l'envoi de trois agents.

Tout ce nouveau personnel, a-t-il, est soit en cours de recrutement, soit en instance de départ.

Quant à l'intégration des nouveaux arrivants à la communauté francophone, M. Bienvenue affirme que le "problème prioritaire est d'assurer que ceux-ci apprennent et parlent le français, comme la loi du ministère m'en fait un devoir".

Le ministre a observé au passage que l'on ne l'entend plus se plaindre de diriger un micro-ministère doté d'un mini-budget, évoquant ainsi sa frustration en raison des budgets antérieurs.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le ministre a observé au passage que l'on ne l'entend plus se plaindre de diriger un micro-ministère doté d'un mini-budget, évoquant ainsi sa frustration en raison des budgets antérieurs.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Le nouveau budget 1975-76 est de l'ordre de \$10,8 millions, comparativement à \$8,1 millions l'autre année, et le fédéral versera \$5 millions supplémentaires dans ce budget, sous forme d'allocations hebdomadaires aux étudiants des Centres d'orientation et formations des immigrants.

Ressources humaines

Du côté des effectifs, le nombre de postes autorisés passe de 147 à 461. Cet accroissement de 314 postes se répartit ainsi: 215 postes pour la prise en gestion directe des COFI, 42 postes supplémentaires pour les programmes d'établissement et d'intégration, 31 postes supplémentaires pour les bureaux à l'étranger, 16 postes supplémentaires pour l'encadrement général des actions du ministère et dix postes supplémentaires pour la recherche.

"J'ai la conviction et la certitude que le Québec a enfin pris conscience du problème vital que représente l'immigration et qu'il a commencé à prendre les

moyens pour le maîtriser et l'utiliser à des fins propres" a déclaré M. Bienvenue.

La prochaine étape, selon lui, est incontestablement la création du ministère des Ressources humaines, "projet cohérent et englobant, indispensable et nécessaire, si le Québec de l'an 2000 veut encore être une nation française vivante au cœur de l'Amérique du Nord".

Ce projet de loi, dont on a fait état dans le message inaugural du 18 mars dernier, fera disparaître le ministère de l'Immigration, qui sera transformé en une direction générale au sein des Ressources humaines.

Cependant, avant d'aborder l'étude de ce projet,

probablement à l'automne, le ministre Bienvenue s'est engagé mardi devant l'Opposition à consulter des experts

devant une commission parlementaire sur les "pouvoirs réels du Québec en matière d'immigration".

VENTE DE PRINTEMPS

TAPIS SHAB
100% nylon, endos caoutchoués. Choix de couleurs.
Détail sugg. \$9.22

SPECIAL
7.50
v.a.

TAPIS COMMERCIAL
100% nylon, endos caoutchoués
Choix de couleur.
Détail sugg. \$7.93

SPECIAL
5.45
v.a.

PEINTURE
Intérieure ou extérieure
VALMONT

20%
D'ESCOMPTE

TAPIS COMMERCIAL
A MOTIF
Idéal pour cuisine, 100% nylon. Choix de couleurs.
Détail sugg. \$9.23

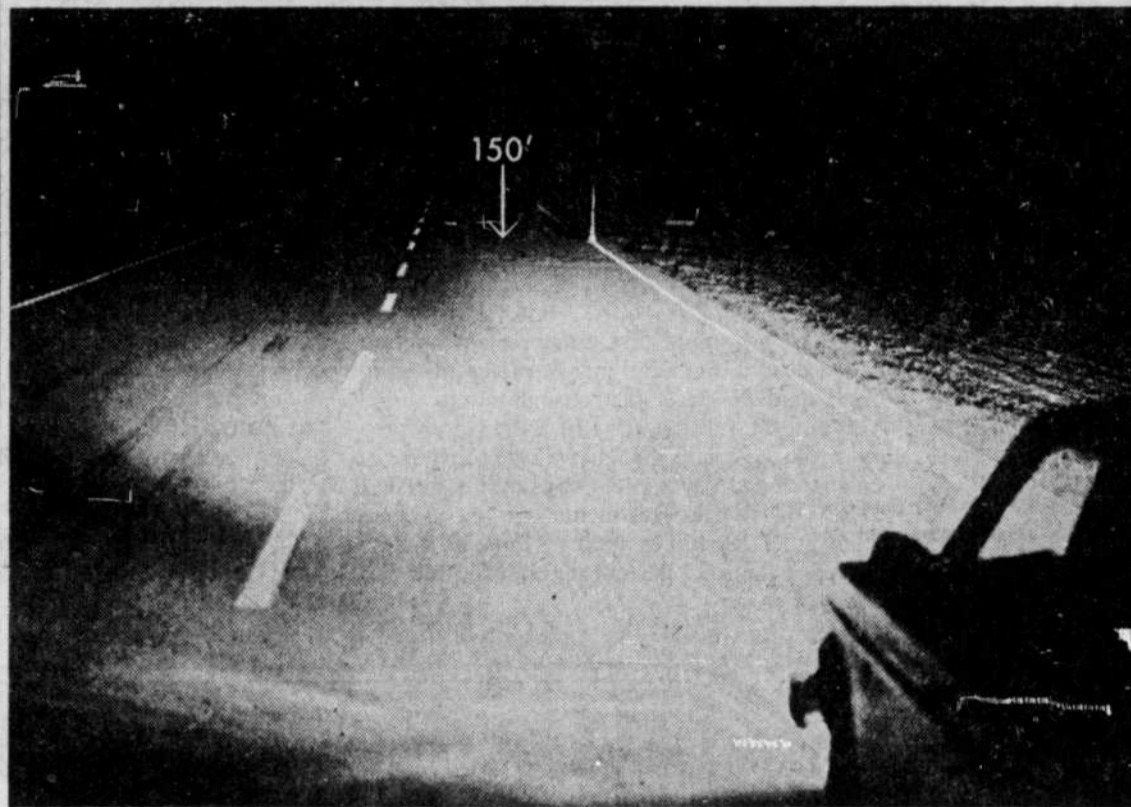
SPECIAL
7.25
v.a.

TAPIS MONARQUE ENR.

326, rue Caron, Québec 2 / Tél.: 529-6440
Estimation et service de décoration gratuits à domicile

Été comme hiver—sécurité d'abord!

Au volant la nuit, la vue c'est la vie: voyez mieux avec les phares Bosch SBQ



Phares ordinaires—faisceau de croisement:

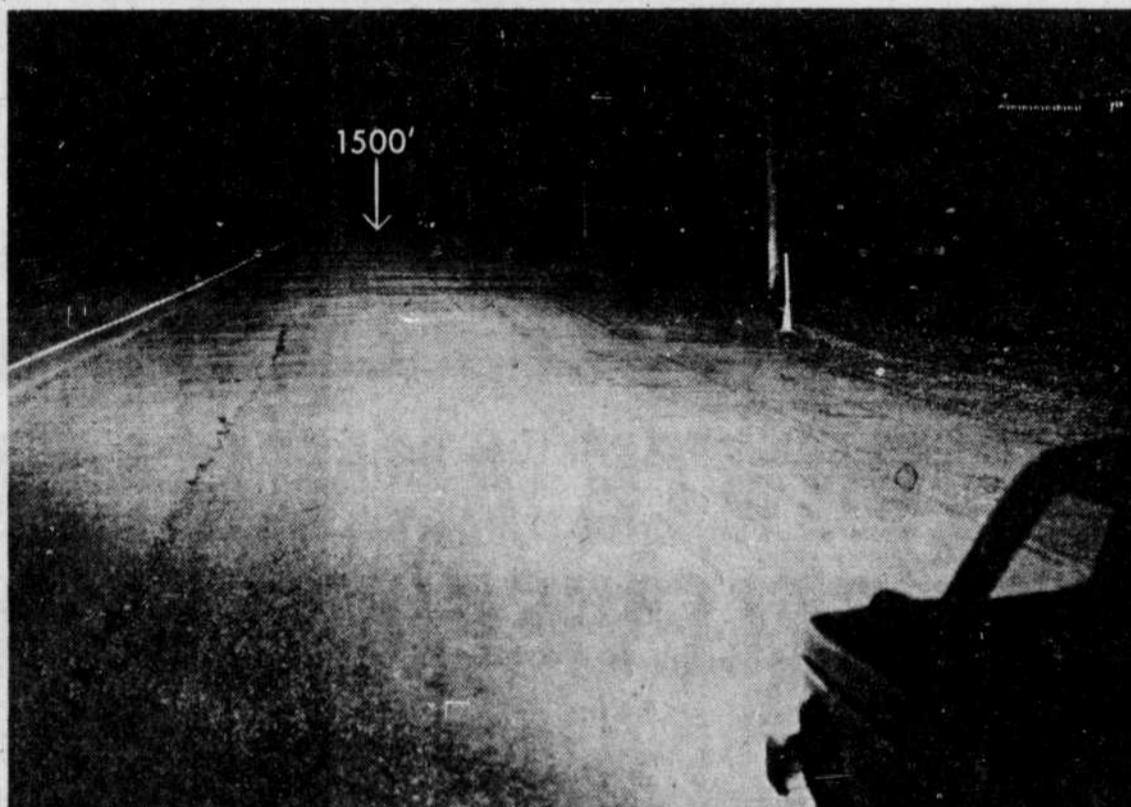
Avec les phares ordinaires et lorsque vous roulez avec les faisceaux de croisement, la portée maximum est de 150 pieds. (Les repères sont espacés de 150 pieds.)



Phares Bosch SBQ—faisceau de croisement:

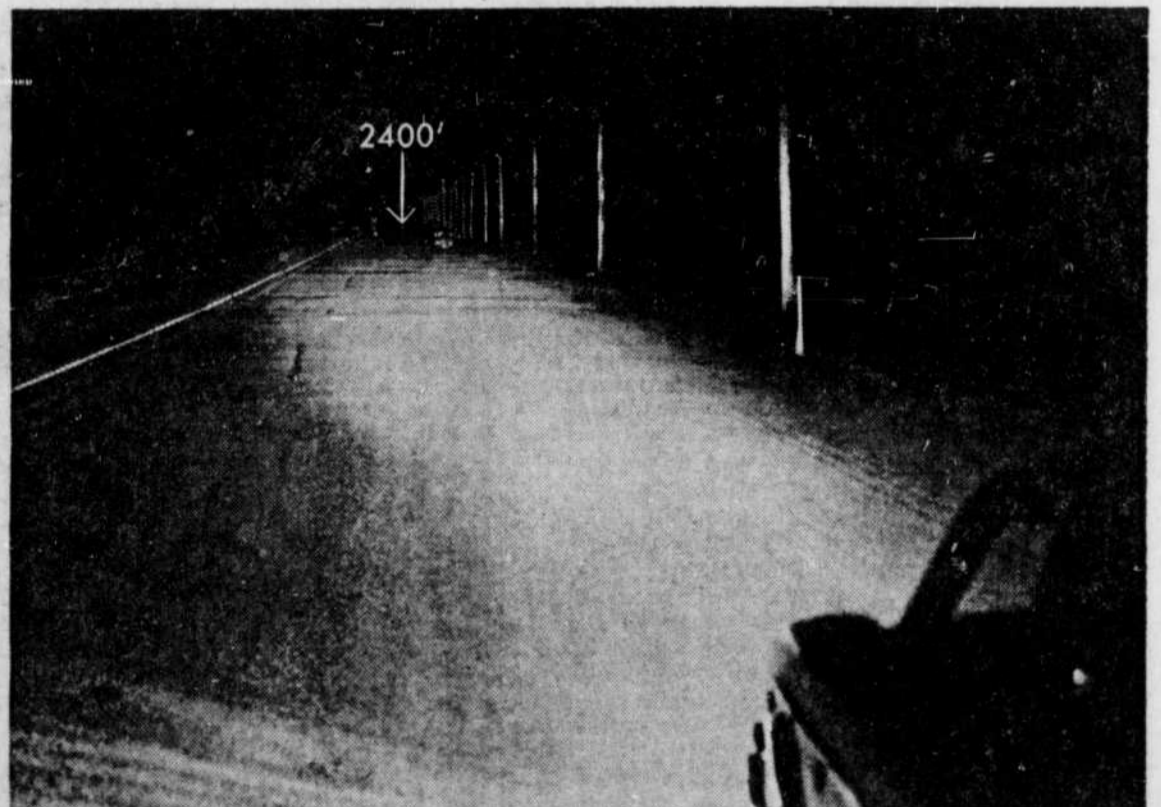
La voiture est identique et stationnée sous le même angle, mais les phares Bosch SBQ éclairent jusqu'à une distance de 300 pieds supérieure, tout en éclairant la route de façon beaucoup plus intense.

Remarque importante—Le faisceau lumineux des phares Bosch a été spécialement étudié pour fournir un éclairage beaucoup plus intense, sans pour autant aveugler les automobilistes qui arrivent en face. Voir détails ci-dessous.



Phares ordinaires—faisceau de route:

En position faisceau de route, les phares ordinaires éclairent à peine la voiture qui est stationnée, plus loin, sur le côté droit de la route. (Les poteaux télégraphiques sont espacés de 150 pieds.)



Phares Bosch SBQ—faisceau de route:

Les phares Bosch SBQ, alimentés par une batterie chargée sous la même tension, éclairent beaucoup plus loin que les phares ordinaires en position faisceau de route. La visibilité, lors de cet essai, était bonne jusqu'à 2,400 pieds.

AU COURS D'UNE DÉMONSTRATION effectuée durant la nuit du 4 avril 1974 près d'Hamilton, en Ontario, les systèmes d'éclairage Bosch SBQ se sont montrés nettement supérieurs aux phares ordinaires.

Conditions de l'essai

Deux voitures Volvo identiques, stationnées sous le même angle et au même endroit, illuminent une ligne droite dans le Cayuga Dragway Park, en Ontario. Une des voitures était équipée de phares ordinaires et l'autre de phares Bosch SBQ. Les deux batteries ont été testées afin de vérifier si la tension aux bornes était bien la même. Les photos ci-dessus n'ont pas été retouchées et elles ont été prises sous éclairage naturel et dans des conditions identiques.

Les résultats

En résumé, les phares Bosch SBQ fournissent une plus grande intensité lumineuse, ainsi qu'une lumière plus pénétrante, en

position faisceau de croisement comme en position faisceau de route. Les optiques de phare Bosch sont en cristal de plomb et leur géométrie a été étudiée par ordinateur, ce qui explique pourquoi les faisceaux lumineux, en position de croisement, ne débordent pour ainsi dire pas et ne dérangent pas les conducteurs qui viennent en sens inverse.

Meilleur éclairage, sans pour autant éblouir les autres automobilistes

Les optiques de phare Bosch SBQ sont conçues pour donner une lumière plus intense et plus pénétrante—un faisceau lumineux discipliné, dirigé vers la droite. Ce qui vous donne plus de temps pour voir, réagir et éviter les obstacles éventuels—sans éblouir les automobilistes qui roulent en sens inverse.

Faites l'expérience

Les optiques de phare Bosch SBQ peuvent remplacer les phares d'origine de presque toutes les voitures de fabrication nord-

américaine ou étrangère. Pour améliorer l'éclairage de votre voiture, demandez à votre marchand d'y poser des phares Bosch. La différence vous sautera aux yeux!

Renseignements et pose à votre station-service ou chez votre concessionnaire automobile.

Les photos ci-dessus n'ont pas été retouchées. Film Tri-X Pan professionnel; exposition: 4 secondes à F: 5.6, entre 21 h et 22 h, le 4 avril 1974, dans le Cayuga Dragway Park, en Ontario. Pour complément d'information, écrivez à M. R. Burns, Robert Bosch (Canada) Ltd., 6811 Century Ave., Mississauga, Ontario L5N 1R1.

BOSCH

Fabricants d'équipement électrique pour automobiles depuis 1897.

Vente de films, caméras et accessoires photographiques.

Belem Photo inc.

Service de finition

Place Laurier
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10
G1V 2L8
(418) 656-6525

Distributeur local: Marcel Rochette Ltée Téléphone: 687-5440
Succursales à: Baie-Comeau Lévis Rimouski Rivière-du-Loup St-Georges-Est